

BULLETIN MUNICIPAL DE ROUVRAY

NOEL 2017



Erosion observée au cours des dernières années sur les berges du Serein, dans les lames faisant apparaître le profil géologique

Le mot du Maire

Il est facile, pour chacun d'entre nous, de constater avec un peu de recul, que la France s'est renversée (ou marche sur la tête), le bon sens ne régissant plus la vie de la société ; il est donc logique que l'on s'attaque à la Croix de la statue de JP II de Ploërmel (cadeau reçu tel quel de la Pologne) comme aux crèches déposées dans les lieux publics.

La Croix, symbole chrétien, socle unificateur, a fait ce que nous sommes, elle fait partie intégrante de la culture européenne ; elle n'oblige pas à la Foi ; elle a façonné notre pays, notre peuple, notre civilisation, notre morale, notre Droit, nos Institutions. La croix de nos clochers, mais aussi la croix rouge de la protection civile, la croix verte de nos pharmacies, la croix de Saint André du panneau de priorité du code de la route, imprègnent notre vie de tous les jours.

La crèche, indissociable du temps de Noël, nous rassemble et nous unit, elle ne prive personne de rien, n'exclut personne, rend hommage à la famille.

Cette haine de la croix et de la crèche, offenses antichrétiennes, signe l'intolérance des régimes totalitaires depuis toujours, a pour objectif de déraciner notre pays de son héritage qui nous protège, elle trahit l'âme de la France et méprise d'une façon insupportable les amoureux de la France, sachant que la laïcité devrait être la liberté d'expression de conscience, le respect des religions.

En d'autres temps, le Président Pompidou aurait dit : »Arrêter d'emmerder les Français ».

Réveillons nos consciences endormies par 40 années de passivité où nous n'avons cessé d'être menés en bateau. Notre silence est impossible.

Joyeux Noël, Bonne Année !

Vie de la Commune



*Cérémonie traditionnelle au Monument aux Morts
En mémoire des soldats de la Grande Guerre*



*Un petit groupe d'enfants de l'école
a chanté la Marseillaise*

Recensement de la population de Rouvray en 2017

Population totale au 1^{er} janvier 2018 : 412 habitants

Délibération sur le statut de la Communauté de Commune

Dans toutes les Communautés de Communes, il faut un nombre de compétences suffisantes pour obtenir un maximum de subventions.

Compétences obligatoires : aménagement de l'espace communautaire, développement économique, gestion des milieux aquatiques, aménagement et entretien des aires d'accueil pour les gens du voyage, collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés.

Ces compétences obligatoires sont suivies de compétences optionnelles et facultatives, définies par les Elus.

En résumé : au regard de l'absence de toute simulation sur l'incidence des futurs taux de taxes, le Conseil Municipal, estimant ne pas avoir les éléments nécessaires pour se positionner favorablement, rejette les nouveaux statuts de la 3CVT, par sa délibération du 29 novembre.

Résultats du vote : Contre : 5 ; abstention : 2 ; Pour : 0

Législation et Civisme

ARRETE

PORTANT INTERDICTION DE CIRCULATION SUR LES CHEMINS FORESTIERS DE ROUVRAY EN PERIODE HIVERNALE

Au regard des dégradations commises sur les chemins forestiers de Rouvray ces derniers hivers,

ARRETE :

Article 1^{er} : La circulation sur les chemins forestiers suivants :

- . chemin rural des Galopins
- . chemin rural du Bois Battu
- . chemin rural de Villeneuve Saint Salves
- . chemin rural de Chablis
- . chemin rural du Carrefour

[Saut de page](#)

**est interdite à tous véhicules à moteurs du
15 novembre 2017 au 31 mars 2018.**

Article 2. : Le présent arrêté est affiché à la mairie de Rouvray et à chaque extrémité de ces chemins.

Article 3. : Le commandant de la Gendarmerie de Ligny-le-Châtel ; la commune de Rouvray, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Rouvray, le 15 novembre 2017

Le Maire,
Charles BERTHOLLET.



Incivilités

Le sans gêne est la cause de beaucoup d'incivilités qui dérangent le voisinage, allant jusqu'à « pourrir la vie de ses voisins », parfois même sans le savoir. La liste de ces faits quotidiens est très longue. Elles concernent :

- les nuisances sonores : perceuses, tronçonneuses, tondeuses en dehors des horaires tolérés, aboiements systématiques en l'absence des propriétaires, véhicules à moteur, motos, quads,
- les excès de vitesse et le non respect du code de la route,
- le brûlages des végétaux, en particulier les déchets verts,
- le dépôt d'ordures sauvages, les gravats
- ...sans compter tout ce qui ne se voit pas...

Dans l'Espace tri, l'on a observé :

- des erreurs d'aiguillages
- des cartons non mis à plat dans le conteneur ad-hoc, ou déposés à côté,
- déchets verts ou gravats déposés dans l'herbe,
- déchets coinçant les ouvertures des conteneurs,
- ordures ménagères déposées dans l'espace tri.

Il est si simple d'agir selon le cercle vertueux :

« Est-ce que je vais gêner ? Si oui, je n'agis pas, ou je reporte à plus tard. Ce sont ces petites choses qui font les grands hommes... »

Réunion des correspondants Défense

Elle s'est tenue le 5 octobre 2017 à Auxerre, organisée par l'attaché militaire auprès du Préfet de l'Yonne. Eric Roy y représentait Rouvray avec Mr le Maire. Elle avait pour objectif de présenter tous les moyens à disposition de la jeunesse pour découvrir les métiers militaires ainsi que les formes d'engagement consultables sur le site « www.sengager.fr »

Toutes les armées Air Terre Mer recrutent des volontaires presque de tous niveaux dans une grande panoplie de métiers offrant des possibilités de formation intéressante qui permettent une réelle évolution dans une carrière militaire.



**JE VEUX PLUS QU'UN MÉTIER
JE VEUX UNE AUTRE VIE.**

L'ARMÉE DE TERRE RECRUTE 15 000 POSTES

CIRFA de l'YONNE
16 bis rue Faidherbe - AUXERRE

03.86.72.72.72

SENGAGER.FR

NOTRE VOLONTÉ. NOTRE FIERTÉ.

Plus de 15 000 postes dans plus de 100 spécialités

- INFANTERIE**
Soldats en première ligne, au contact de l'adversaire
- ARME BLINDÉE - CAVALERIE**
Arme des troupes motorisées et blindées (chars, etc.)
- ALAT**
Aviation légère de l'armée de Terre (hélicoptères, etc.)
- GÉNIE**
Combat (démontage, mobilité), infrastructure (ingénierie, construction), Sécurité (séismes, inondations, incendies...)
- ARTILLERIE**
Armes lourdes
- LOGISTIQUE**
- RESTAURATION**
- SOINS MÉDICAUX**
- MÉCANIQUE**
- LE COMMANDEMENT RENSEIGNEMENT**
Ces soldats permettent aux troupes de communiquer entre elles à tout moment, de connaître leur situation et d'anticiper les intentions de l'adversaire.
- LES CORPS ADMINISTRATIFS**
Ces soldats gèrent et administrent le personnel sur le territoire ou en opérations extérieures. Ils se trouvent également sur le terrain en opérations.

Feuillelet édité par le Ministère de la Défense

SIVOS

Le Budget pour 136 enfants est de 230 000 € pour l'année scolaire, soit un coût total par enfant d'environ 1 700 € pour une année scolaire

SIVOS PONTIGNY ROUVRAY VENOUSE
Pascal PELLE, Président
Tel: 06 09 34 60 52
sivos.prv@orange.fr

Comité des Fêtes

Après une année médiocre mais avec un budget équilibré, nous reprendrons nos activités en avril pour le vide-grenier, car le Foyer sera en travaux pour quelques mois.

L'Assemblée Générale se tiendra le 2 février 2018 ; nous établirons le calendrier d'activités pour l'année 2018. Nous pensons reprendre la marche du 1^{er} mai.

Venez nombreux à l'Assemblée ; toutes les idées sont bonnes à prendre, et c'est grâce à vous, à votre présence aux soirées et autres activités, que nous pourrions participer financièrement aux Vœux du Maire et au repas des Aînés.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année. A très bientôt

Le Président

Travaux 2017

Sur les traces du tacot du Serein

Construit par le Conseil Général de 1887 à 1951, le tacot du Serein reliant Laroche-Migennes à l'Isle sur Serein a marqué toute une époque.

La ligne d'une longueur de 74,9 km suivait le Serein et reliait les communes suivantes :

Migennes, Laroche, Beaumont, Seignelay, Héry, Pontigny, Ligny le Chatel, Maligny, Poinchy, Chablis, Chichée, Poilly sur Serein, Saint Vertu, Molay, Annay sur Serein, Moutot, Nevers, Archambault, Grimault, Thormancy, Massangis, Civry, Dissangis, **l'Isle sur Serein**.

Il reste à Rouvray les poutres maîtresses du pont enjambant le ru de Buchin, 50 m en aval du Pont Romain.

Une anecdote racontée par Jacques Piout :

« Le train était en gare d'Héry avec des wagons vides ayant transporté du blé. Les poules de la garde barrière sautent sur le wagon pour picorer les grains de blé restant, et ...partent avec le train. Elles sont récupérées en gare de Pontigny... »

Une partie de la ligne renaît en 1987 avec le petit train de Massangis.

Aujourd'hui, la portion de ligne entre Héry et Rouvray sera utilisée par les camions pour transporter le sable extrait à Gurgy.

L'ancien pont sera surmonté d'un pont provisoire du Génie militaire.

Les Sablières de Gurgy ont commencé à rechercher un autre site d'extraction pour prendre la suite de l'exploitation de Jauges il y a 8 ans. Le dossier est arrivé à terme avec l'arrêté préfectoral autorisant l'exploitation de la carrière de Rouvray dans les lames. Elle commencera au début de l'année prochaine. En parallèle de l'exploitation, le sable sera remplacé par des terres et des cailloux recouverts de terre végétale pour retourner à l'agriculture.



Décapage de la couche de terre pour atteindre le sable



Stockage des terres en merlon pendant l'exploitation



Empierrement de la voie du tacot d'accès à la carrière dans les lames

Cimetière : reprise de 12 concessions déclarées abandonnées après la procédure légale (programme étalé sur cinq ans).



Quelques travaux d'aménagement ou d'amélioration



*Changement du poteau d'incendie
rue Goubinot*



*Installation d'une étagère de rangement
dans le local attenant à l'école*



Goudronnage des Points à temps, route de Montigny



Chronique des abeilles

Notre village de Rouvray a la grande chance d'héberger plusieurs colonies "sauvages" d'abeilles, dans divers murs (dont l'église) et dans le frêne du monument aux morts

Nous avons également des colonies "domestiques" dans des ruches installées à cet effet par des apiculteurs amateurs ou professionnels de la commune.

Ces colonies émettent chaque année entre Avril et Mai des essaims destinés à repeupler le territoire, à propager et sauvegarder l'espèce. Ces essaims viennent coloniser naturellement les ruches vides disponibles ou divers espaces jugés appropriés par les abeilles : des cavités bien isolées et protégées, abritées des intempéries et ouvrant sur l'extérieur par un orifice.

À sa sortie de la ruche un essaim se pose toujours à peu de distance et forme une grappe où toutes les abeilles s'amassent sur la reine protégée au cœur de l'essaim. L'essaim reste posé sur une branche ou un buisson, de quelques minutes à quelques heures, jamais plus d'une journée. C'est le seul moment où on peut les attraper aisément et sans risque car lors de l'essaimage les abeilles ne piquent pas. Sinon l'essaim s'envole vers une nouvelle demeure et il est perdu car irrattrapable.

Cette année encore de nombreux essaims sont sortis, beaucoup d'entre eux ont été captés par les apiculteurs et ont permis de fonder de nouvelles colonies pour remplacer les pertes annuelles. D'autres sont allées se loger dans des espaces naturels mais aussi dans des constructions humaines, ce qu'on n'apprécie pas beaucoup.



Pour éviter que des abeilles ne s'enrichent d'elles-mêmes sous les toitures, dans les cheminées ou derrière les volets, où il est très difficile de les déloger une fois installées, il est préférable de signaler immédiatement tout essaim posé à la mairie ou à un apiculteur, afin que celui-ci vienne le capter au plus vite.

Les abeilles à miel "*apis mellifera*" ne sont ni sauvages ni domestiques, elles se contentent de suivre leur instinct pour perdurer efficacement depuis 120 millions d'années et utilisent volontiers les ruches en bois mises à leur disposition.

Certaines activités humaines actuelles deviennent dangereuses pour leur survie et celle de toutes les abeilles sauvages : insecticides, herbicides, arrachage des haies, abattage des arbres de bordure et de jardin, comblement des mares, pollution de l'eau, destruction des espaces naturels sauvages "non rentables".

D'autres leur sont favorables avec la culture de plantes mellifères : trèfle, sainfoin, colza, sarrasin, moutarde blanche, tournesol s'il n'est pas traité (...mais il l'est toujours)

Nous pouvons aider les abeilles tout en nous faisant plaisir, en installant des ruches dans nos jardins, en préservant les haies vives et les ronces, en replantant des arbres à pollen (saules principalement) et à miel (verger à



fruits, tilleul, acacia, châtaignier, marronnier etc...). Les colonies saines, fortes et productives sont des colonies bien nourries par la flore environnante tout au long de la saison.

Les personnes qui seraient intéressées pour commencer une apiculture d'amateur peuvent se faire connaître afin de préparer l'installation d'une ruche dans leur jardin, en espérant que les essaims seront nombreux pour venir les peupler le printemps prochain.

La nature nous offre gratuitement des abeilles, diffusons-les et aidons-les !

Martine Lemot

Portable : 06 07 25 71 20

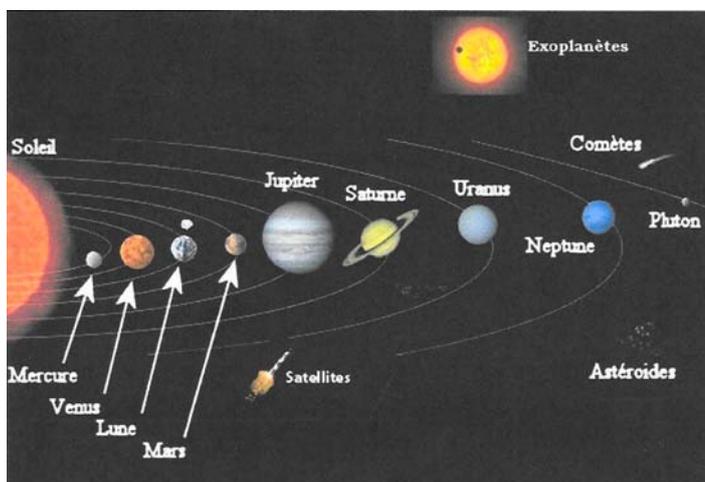
Astronomie

Le système solaire, cette belle horloge

Le système solaire est constitué du soleil et de ses satellites, principalement les 8 ou 9 planètes bien connues, mais aussi des planètes naines et des millions d'astéroïdes en ceinture autour de l'astre majeur.

Ces planètes connues nous ont donné les noms des jours de la semaine, et pas seulement en français :

- Lune → lundi
- Mars → mardi
- Mercure → mercredi
- Jupiter → jeudi
- Vénus → vendredi
- Saturne → samedi



Seul dimanche fait exception : c'est « dies Dominici », le jour du Seigneur.

Le soleil représente les 99,9 % de la masse du système solaire. Les planètes sont ordonnées selon la loi de Bode ; elles tournent toutes autour du soleil dans le même sens (sens direct), évoluant toutes pratiquement dans le même plan, proche de l'écliptique, plan de l'orbite terrestre.

Les lois de Newton et de Kepler expliquent leur stabilité à l'échelle humaine, sans quoi elles seraient avalées par le soleil ou perdues dans l'espace. Les orbites se rapprochent d'une orbite circulaire. A l'exception de Vénus et d'Uranus, elles tournent sur elle-même dans le sens direct.

	Millions km au soleil (d)	Nb années 1 tour (T)	km/s vitesse	T^2/d^3 = constante
Mercure	58	0,24	47,7	295
Vénus	108	0,62	35,0	305
Terre	150	1,00	29,8	296
Mars	228	1,88	24,1	298
Jupiter	778	11,9	13,1	300
Saturne	1429	29,5	9,66	298
Uranus	2871	84,0	6,81	298
Neptune	4497	165	5,43	299
Pluton	5914	249	4,74	299

Toutes les planètes et astéroïdes pourraient avoir été extraites du soleil en rotation lorsque la force centrifuge égale la force d'attraction.

Associations et Loisirs

Commissions Jeunesse et Sport

Le vendredi 29 septembre les marcheurs de Rouvray ont entrepris la désormais fameuse marche semi nocturne. Le parcours défini par Nicolas Hamel permet de faire le tour de la Commune en empruntant exclusivement des chemins ruraux.



Les marcheurs ont découvert le chemin des Corbiers et de la rue Plaquée, réouverte grâce au travail de débroussaillage au cours de plusieurs hivers par l'équipe de volontaires.

Spectacle folklorique à Ligny le Châtel



Après midi goûter spectacle offert à tous les Aînés » (+ de 65 ans) et organisé par l'ADMR d' Héry et Ligny le Châtel, offert par la Commune de Rouvray le 14 octobre 2017 à la salle des fêtes de Ligny le Châtel, avec le groupe folklorique " le Regain de Chablis "



Noël des enfants le dimanche 10 décembre au Foyer



Secrétariat de Mairie

Le Secrétariat de Mairie sera fermé
du 26 décembre 2017 au mardi 2 janvier 2018 inclus.
Réouverture le mercredi 3 janvier 2018

Le Conseil Municipal et le Comité des Fêtes vous invitent au Foyer communal
vendredi 5 janvier à 19h00
pour le pot de l'amitié à l'occasion des vœux conjoints du Maire et du Comité.

Expositions à venir

Exposition de photos ouverte à tous les habitants de Rouvray
le 28 janvier 2018 de 14h00 à 18h00

Thème : photographies prises à Rouvray.

→ Merci de transmettre vos photos au Secrétariat de Mairie jusqu'au 27 janvier 2018.
(une copie sera faite pour l'exposition et l'original rendu)



Que soient remerciés tous ceux qui œuvrent bénévolement
pour la vie de la Commune.